



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUE

Le Mouvement de la Paix appelle à signer la pétition pour que la France participe à la première réunion du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) à Vienne du 22 au 24 Mars 2022

Le 22 janvier 2022 a marqué le **premier anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN)**. Malgré sa mise en œuvre dans le cadre des Nations Unies et son adoption par une écrasante majorité des États, **la France manifeste une opposition ferme à ce processus multilatéral**. La France pratique **la politique de la chaise vide** et ne compte pas participer à la première réunion du TIAN à l'Office des Nations Unies du 22 au 24 mars 2022 (Vienne), réunissant une grande partie de la communauté internationale – près d'une centaine d'États.

Le Mouvement de la Paix, partenaire de la campagne ICAN France, appelle par une **pétition**, à ce que le président de la République arrête d'isoler notre pays de ce processus multilatéral, **en acceptant de faire participer la France en qualité d'observateur**, à cette première réunion des États Parties au Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires.

Merci de signer la pétition

Le Mouvement de la paix appelle à multiplier les actions les plus diverses à tous les niveaux partout en France pour obtenir que la France soit présente à Vienne du 22 au 24 Mars 2022.

Le Mouvement de la Paix

Le 28 janvier 2022